

Le Collège du Sacré Coeur ajoute deux congés scolaires
#cscoeur

Sherbrooke, le 7 juin 2017. - La période où les congés sont véritablement souhaitables pour nos élèves sera enrichie de deux journées pédagogiques supplémentaires. Elles seront effectives en avril et en mai, tel que décidé par le conseil d'administration du CSC.

C'est à la suite d'un récent sondage interne concernant la création possible d'une semaine de congé en novembre que les membres du conseil de la coopérative ont statué en ce sens. Parmi les réponses des parents, la majorité hésitait à amputer des journées en août pour instaurer une semaine de congé en novembre, moment de l'année qui ne leur semblait pas vraiment propice à des vacances familiales. Il a donc été convenu de plutôt alléger le calendrier au printemps, alors que le rythme s'accélère et que les examens sont nombreux. C'est davantage à ce moment que nos filles ont besoin de plus de repos ou de temps d'études. D'autant plus qu'à cette période de l'année, certains congés se retrouvent souvent annulés en raison de reprises dues aux tempêtes hivernales.

Selon nos membres, des pauses bien positionnées pour effectuer le plein de soleil en période cruciale d'apprentissage seront mieux adaptées aux besoins des élèves, plutôt qu'une semaine de congé lors de la grisaille de novembre. Toutefois, la traditionnelle journée pédagogique additionnelle du CSC dans la dernière semaine de novembre sera maintenue.

Ainsi, le mois d'avril offrira un total de quatre congés scolaires, dont un férié. Quant au mois de mai, il y aura deux congés, dont un férié.

Le Collège du Sacré-Coeur tient à poursuivre sa pédagogie de qualité supérieure avec un encadrement adapté aux besoins et à la réalité d'aujourd'hui. Notre fierté et notre raison d'être : la réussite et l'équilibre de toutes nos élèves.

- 30 -

Pour information :
Maryse Mathieu
Responsable des communications
maryse.mathieu@cscoeur.ca
www.cscoeur.ca